

Ils adaptent leur accueil et leurs activités aux différentes catégories de publics, en fonction de leurs orientations propres.

Ils favorisent l'accès des handicapés à l'internet.

Ils développent des actions ciblées à destination de publics éloignés de l'Internet (personnes âgées, populations défavorisées...) ainsi qu'en appui aux politiques :

- de lutte contre les inégalités numériques : accompagnement des nouveaux acquéreurs d'équipement informatique dans le cadre d'actions de type « Internet accompagné » ou intégrant le don d'ordinateurs reconditionnés,
- de développement des services numériques : formation des parents d'élèves à l'utilisation des environnements numériques de travail (ENT).

2/ Les moyens

Les espaces labellisés disposent d'ordinateurs connectés à l'Internet et autres équipements techniques adaptés à leurs activités.

Ils proposent à leurs usagers un accompagnement personnel ou collectif assuré par un personnel disposant des compétences techniques et pédagogiques nécessaires. Les animateurs-médiateurs ainsi que les responsables de ces espaces reçoivent une formation adaptée.

3/ L'initiation

Les espaces labellisés sont des lieux d'alphabétisation numérique. Ils assurent prioritairement l'initiation des débutants aux savoir-faire de base nécessaires à l'utilisation d'un équipement informatique et des principaux services de l'Internet en les conduisant progressivement à une maîtrise autonome de ces technologies, y compris à travers les nouvelles plateformes de l'Internet mobile.

Cette initiation inclut l'apprentissage des règles élémentaires du droit, du bon usage, de civilité et de sécurité sur l'Internet.

4/ Le développement des usages

Les espaces labellisés sont des lieux d'appropriation de l'Internet qui associent initiation et usage.

Au-delà des services de base de l'Internet, ils expérimentent et promeuvent les usages publics, notamment pour l'accès au savoir et à la culture, à la formation et à l'emploi, ainsi qu'aux services d'administration électronique.

Ils contribuent à la réalisation de projets collaboratifs de proximité destinés à faciliter l'appropriation des TIC à travers des projets numériques communautaires attractifs rassemblant familles, jeunes, groupes scolaires, personnes âgées ou isolées...

5/ L'environnement

L'adossement des espaces publics numériques à des lieux existants (bibliothèque, médiathèque, mairie, école, maison de quartier, centre culturel ...) est privilégié par rapport à la création de structures ex nihilo.